L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1878. — 52me Année

DUFOUR & LIBET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 9 NOVEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear, coin Conti et Bourbon,—Jugements forcés.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, devant la rue Lafayette, 650 balles foin.

Foin et barge.—Voyez l'annonce d'encan de MM. D. E. Morphy & Son, encanteurs.

Les élections locales.

Les élections qui viennent d'avoir lieu à la Nouvelle-Orléans, doivent être étudiées dans leur ensemble et dans leurs détails, afin d'en comprendre la véritable signification. Rappelons d'abord, les précédents de 1874 et de 1876 comme point de départ:

1874

Maire:	Leeds	25,917
	Labatut	14,271
	Total	40,188

1876

Gouverneur:	Nicholls	25,101
	Packard	14,909
	Total	40,010

Ainsi, dans les deux précédentes élections, les démocrates conservateurs parfaitement unis, donnaient à leurs candidats de vingt-cinq à vingt-six mille voix sur un vote total d'environ 40,000 et un enregistrement d'environ 45,000 électeurs.

En 1878, par suite de l'épidémie et de la dépopulation de la ville, causée par le manque de travail, l'enregistrement des votants n'a fourni qu'un total de 38,903. Le total des votes pour les fonctions municipales varie de 29,250 à 29,440.

Ainsi, tandis que l'enregistrement est tombé de 6000, le total des votes a diminué de plus de 11,000. Les abstentions au lieu d'être de 5000 sur 45,000, soit le neuvième, sont de 8,500 sur 38,900, soit tout près du cinquième.

Voyons, maintenant, comment se sont réparties les voix. Nous ne prendrons pas pour base les chiffres indiqués pour les shérifs, chiffres quelque peu fantaisistes, puisque l'on voit le candidat le plus impopulaire de la liste régulière démocratique figurer pour deux mille voix de plus que les autres candidats.

Si nous prenons le vote pour le Trésorier d'Etat, nous voyons que M. Burke a obtenu 18,948 voix au lieu de 26,160 données à Nicholls en 1876 et que Gardner, le candidat national, en a eu 8,797 au lieu de 14,907 accordées à Packard. La perte est d'un peu plus 6,000 voix de chaque côté. Le total est de 27,745 seulement.

Le vote pour la place de maire se décompose comme suit:

Patton, (dém. régulier)	13,932
Wilson, (citoyens)	6,887
Howard, (nat.)	7,151
Tébault, (contribuables)	1,140
Fleming, (travailleurs)	140
Total	29,250

Premier point à noter, il y a eu 1505 votants qui se sont abstenus de voter pour le trésorier.

M. Patton, le candidat régulier de la démocratie, a obtenu 1336 voix de moins que tous ses adversaires réunis; il n'est donc élu qu'à la pluralité. Il a 11,955 voix de moins que M. Leeds n'en avait eu en 1874, et environ 1000 voix de moins que Packard n'en a eu en 1876.

Les voix réunies de MM. Patton et Wilson ne forment qu'un total de 20,849, mais parmi les voix données à M. Wilson, il y en a bien deux à trois mille de gens de couleur qui n'avaient pas jusque là voté avec les démocrates-conservateurs.

On peut dire qu'il n'y a pas plus de 19,000 démocrates conservateurs qui aient voté dans cette élection et ils ont divisé leurs votes sur deux listes de candidats.

Les votes réunis de MM. Howard, Tebault et Fleming ne forment, d'un autre côté, qu'un total de 8,431, soit 6,500 de moins que Packard en 1876.

De la comparaison de tous ces chiffres, on peut tirer les déductions suivantes:

Le parti républicain est mort à la Nouvelle-Orléans et le parti national qui a essayé de se substituer à lui, n'ayant aucune chance de se maintenir, sera forcé de disparaître avec le nativisme qui a vainement tenté de renaître de ses cendres.

L'organisation des citoyens, en voulant gagner deux à trois mille voix de gens de couleur et en présentant une liste mêlée et faible sous certains rapports, a perdu cinq mille voix de conservateurs qui, par mécontentement ou indifférence, se sont abstenus de voter et presqu'autant de démocrates qui ont voté la liste régulière, faute d'une liste qui les satisfît complètement.

La leçon qui ressort de l'élection, pour l'organisation régulière démocratique est celle-ci: c'est que si les meneurs ne veulent pas amener une rupture plus complète et une défaite assurée de leur parti ils devront faire des choix qui satisfassent l'opinion publique.

D'un autre côté, les membres de l'Association des citoyens doivent comprendre qu'ils ont fait fausse route en ne cherchant point leur principal point d'appui dans les masses même du parti démocrate-conservateur.

Si l'Association, au lieu de tenter de constituer un parti différent, eût simplement protesté au nom des démocrates-conservateurs contre les choix malheureux de la liste démocratique et eût substitué à ces choix des noms populaires et exceptionnels, elle eût rallié la grande majorité des vingt-cinq mille électeurs enregistrés du parti et eût battu et les réguliers et les nationaux.

Nous désirons, en ce qui nous concerne, le maintien de la suprématie démocratique dans l'Etat. Aussi, voudrions-nous voir s'opérer dans l'organisation locale du parti une épuration qui garantisse à l'avenir de bons choix. Si cette épuration est rendue impossible par la résistance des politiciens qui sont maîtres de la place, c'est-à-dire du comité de paroisse, nous ne doutons pas que l'Association des Citoyens, en procédant comme nous venons de le dire et en s'y prenant d'avance, ne réussisse à déjouer tous les efforts des "bummers" et à rallier sous sa bannière, avec un bon programme de réformes, plus de 15,000 votants.

MODES.—Nous publions plus loin une notice de Mme Tribout, rue Royale 90, qui est de retour de France où elle a passé plusieurs mois pour faire une revue complète des modes de Paris, et faire jouir ses nombreuses clientes du résultat de ses observations. On connaît le goût supérieur de Mme Tribout, et l'on peut avoir la certitude qu'elle a mis à profit son long séjour dans la capitale des arts et de la mode. Elle a visité tous les ateliers célèbres et s'est procuré les coupes les plus nouvelles et les plus en vogue. Nous engageons les dames à aller les examiner.

VOIE FERRÉE DE L'OUEST.—On verra par une notice insérée dans nos colonnes d'annonces, que les trains du chemin de fer de Morgan, entre la Nlle-Orléans et Morgan City, reprendront leur service quotidien à partir de dimanche, 10 du courant.

L'ÉLECTION DU 5 NOVEMBRE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Résultats par wards.

POUR TRÉSORIER D'ETAT.

	Burke	Gardner
1er Ward	[illegible]	[illegible]
2me Ward	[illegible]	[illegible]
3me Ward	[illegible]	743
4me Ward	[illegible]	645
5me Ward	[illegible]	[illegible]
6me Ward	[illegible]	[illegible]
7me Ward	[illegible]	1,151
8me Ward	[illegible]	[illegible]
9me Ward	[illegible]	[illegible]
10me Ward	[illegible]	[illegible]
11me Ward	[illegible]	[illegible]
12me Ward	[illegible]	[illegible]
13me Ward	[illegible]	[illegible]
14me Ward	[illegible]	[illegible]
15me Ward	[illegible]	[illegible]
16me Ward	[illegible]	[illegible]
17me Ward	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	8,797

Majorité de Burke 10,151.

Pour le Congrès—1er District.

	Gibson	Castellanos
3me Ward	[illegible]	1,619
4me Ward	[illegible]	762
5me Ward	1,[illegible]	755
6me Ward	[illegible]	373
7me Ward	1,[illegible]	1,156
8me Ward	[illegible]	500
9me Ward	1,[illegible]	505
St Bernard	[illegible]	501
Plaquemines	[illegible]	476
Total	[illegible]	6,136

*Pas encore reçu.
Majorité de Gibson (incomplète) [illegible],307.

Pour le Congrès—2d District.

	Ellis	Cullom
1er Ward	1,834	275
2me Ward	1,468	673
10me Ward	1,511	565
11me Ward	1,360	564
12me Ward	707	344
13me Ward	343	432
14me Ward	226	177
15me Ward	399	360
17me Ward	306	233
Jefferson*		
St Charles	258	292
St Jean Baptiste	453	1,036
St Jacques		
Total	[illegible]9,048	4,880

*Pas encore reçu.
Majorité d'Ellis (incomplète) [illegible]68.

Vote pour Maire.

	Patton	Wilson	Howard	Tebault	Fleming
1er Ward	1,738	277	[illegible]	35	5
2me Ward	799	657	[illegible]	73	17
3me Ward	2,657	756	[illegible]	144	26
4me Ward	452	703	[illegible]	29	23
5me Ward	915	670	[illegible]	104	16
6me Ward	492	392	[illegible]	53	1
7me Ward	903	712	[illegible]	91	2
8me Ward	807	279	[illegible]	36	6
9me Ward	1,017	304	[illegible]	41	7
10me Ward	1,047	544	[illegible]	152	13
11me Ward	1,066	601	[illegible]	70	13
12me Ward	502	248	[illegible]	18	5
13me Ward	345	98	[illegible]	82	
14me Ward	169	92	[illegible]	28	
15me Ward	521	382	[illegible]	186	6
16me Ward	183	48	[illegible]	5	
17me Ward	391	42	[illegible]		
Total	13932	6,887	7,1[illegible]	1,140	140

Pour le Shérif Civil.

	Gauthreaux	[illegible]	Askew
1er Ward	1,452	[illegible]	314
2me Ward	599	[illegible]	985
3me Ward	3,077	[illegible]	861
4me Ward	707	[illegible]	378
5me Ward	899	[illegible]	708
6me Ward	931	[illegible]	312
7me Ward	917	[illegible]	850
8me Ward	[illegible]	[illegible]	170
9me Ward	1,196	[illegible]	367
10me Ward	1,099	[illegible]	367
11me Ward	1,238	[illegible]	358
12me Ward	535	[illegible]	325
13me Ward	251	[illegible]	442
14me Ward	206	[illegible]	193
15me Ward	496	[illegible]	656
16me Ward	194	[illegible]	282
17me Ward	396	[illegible]	111
Total	15,049	[illegible]	7,690

Pour Shérif Criminel.

	Flanagan	Mariony
1er Ward	1,31[illegible]	[illegible]
2me Ward	97[illegible]	1,208
3me Ward	3,61[illegible]	768
4me Ward	87[illegible]	771
5me Ward	60[illegible]	1,687
6me Ward	81[illegible]	879
7me Ward	80[illegible]	1,833
8me Ward	72[illegible]	568
9me Ward	[illegible]	718
10me Ward	1,21[illegible]	1,0[illegible]
11me Ward	1,17[illegible]	[illegible]
12me Ward	[illegible]	[illegible]
13me Ward	[illegible]	411
14me Ward	[illegible]	201
15me Ward	62[illegible]	686
16me Ward	19[illegible]	236
17me Ward	28[illegible]	233
Total	15,91[illegible]	13,511

Recorders.

Districts 1, 4, [illegible]

Sheehan (dém)	6,406
Théo. G. Hunt (cit)	2,258
Plus 16 voix sans ses initiales.	
F. L. Evans (nat)	4,032
S. N. J. Smith (ind)	797

Districts 2 et 3.

E. Miltenberger (dém)	8,746
Douvillier (nat)	3,312

Coroners.

Districts d'en haut.

Markey (dém)	6,966
F. L. Taney (nat)	2,177
Roche (cit)	6,111

Districts d'en bas.

Rancé (dém)	4,849
Besou (cit)	3,399
De Villeneuve (nat)	2,603
Dubuclet (ind)	387

Administrateurs.

Finances.

Isaacson (dém)	14,572
Reichard (cit)	6,576
Arny (cont)	1,980
Glendy Burke (nat)	8,759

Comptes.

Glynn (dém)	14,848
Coleman (cit)	5,968
Howard (nat)	7,436
Pohlman (cont)	1,258
Bradley (trav)	131

Commerce.

Behan (dém)	14,612
Hunt (cit)	6,029
Hite (nat)	7,2[illegible]
A. Dumestre (cont)	1463
Kinsella (trav)	135

Waterworks.

Chevalley (dém)	13,815
Manning (cit)	7,539
Gaudet (nat)	6,443
Stroud (cont)	1280
Askens (trav)	135

Police.

Meallis (dém)	14,290
Pierce (cit)	7237
Harrison (nat)	6668
Hastings (cont)	1139
Davis (trav)	130

Amendement sur le transfert de la capitale.

Pour	2,389
Contre	10,144

VICTOIRE DÉMOCRATIQUE.

PAROISSE LAFOURCHE.

Aux Editeurs de l'Abeille:

Les élections de cette paroisse se sont passées tranquillement. Les retours complets accusent les majorités suivantes:

Burke, dém.,	pour	Trésorier d'Etat	97
Acklen,	..	Congrès	118
Grisamore	..	Sénat d'Etat	112
Billiu,	..	Représentant	78
Perkins,			
	majorité sur Frasier		36
Knobloch, dém.,		Juge de Paroisse	2421
Webre,	..	Shérif	2447
Ragan,	..	Coroner	46

Nous avons élu 8 jurés de police sur 10.

L'élection de Perkins sera sujette à contestation devant la prochaine législature. Il a reçu 928 votes. Son concurrent Frasier en a reçu 892 et un Frazieb en a reçu 258. Si les votes de Frasier et de Frazieb sont comptés pour la même personne, alors Frasier serait élu par une majorité de 222. La raison pour laquelle M. Perkins a été en arrière de son ticket est que dans la basse portion de la paroisse où il demeure, il y avait deux candidats démocrates concurrents, en égard à une méprise qui est arrivée trop tard pour être rectifiée. La basse portion de la paroisse avait établi une quarantaine contre la partie supérieure, où se trouve le siège de la paroisse; les meneurs réguliers de l'élection n'ont pu avoir accès à la basse partie de la paroisse où le mal existait.

Voici le tableau des majorités pour ou contre

LES AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS:

Pour la capitale à la Nouvelle-Orléans		2296
2d Amendement, contre		[illegible]
3me ..	..	[illegible]
4me ..	..	990
5me ..	..	[illegible]
6me ..	..	[illegible]
7me ..	..	410
8me ..	pour	[illegible]
9me ..	..	[illegible]
10me ..	contre	[illegible]
11me ..	pour	[illegible]
12me ..	contre	[illegible]
[illegible]		[illegible]

C'est au sujet de grand étonnement que la victoire des démocrates. Au moins 400 démocrates, pour cause de maladie, de convalescence, d'assistance auprès des malades, ou de crainte de prendre la fièvre, n'ont pas voté.

Sans cela, Lafourche aurait donné une majorité démocratique de 500. Les démocrates n'ont pas dépensé d'argent et n'ont pas fait de propagande électorale. Le vote a été spontané chez les citoyens patriotes de la paroisse. Nulle autre paroisse dans l'Etat n'était dans de pareilles circonstances: une moitié de la paroisse étant séparée de l'autre par une quarantaine—tous les meneurs se trouvant dans la partie infectée et même dans cette partie les meneurs ne pouvant aller librement dans les brulés et dans divers établissements près du siège de la paroisse.

Pour donner un exemple des difficultés contre lesquelles les démocrates ont eu à lutter, je dirai que dans l'établissement de Chackbay, à 5 milles au nord de Thibodaux, on n'a pas trouvé un seul blanc qui voulût se charger de la boîte au scrutin ou remplir les fonctions de commissaire. Dans cet endroit, il n'y a eu, sur 60 votes démocratiques, qu'un seul blanc qui ait voté.

Que nous soyons exempts de fièvre jaune ou de peste une autre fois, et Lafourche sera, comme elle devrait l'être, au premier rang des paroisses démocratiques.

H. H. MICHELET,
Président du comité démocrate de 1878.

PAROISSE ASSOMPTION.

Aux Editeurs de l'Abeille:

Dans la paroisse Assomption les retours complets donneraient au ticket républicain une majorité moyenne d'environ 400. Mais les officiers de retours se proposent de rejeter environ 700 bulletins républicains par la raison que ces bulletins n'ont pas été donnés dans les wards qui devaient les recevoir. Par exemple, les bulletins endossés pour le 6me ward ont été reçus dans le 7e. Si les 700 bulletins républicains reçus de cette manière sont éliminés, tout le ticket démocrate, à l'exception du juge de paroisse, serait élu par une majorité moyenne de 300, ce qui serait un bon appoint pour le major Grisamore, candidat démocrate pour le Sénat.—Pas encore de nouvelles de Terrebonne.

H. H. MICHELET.

ASCENSION.

Les retours officiels de cette paroisse accusent les résultats suivants:

Pour Trésorier d'Etat—Burke 1010, Gardner 485.

Troisième District Congressionnel.—Acklen, dém., 1054, Hebert, nat. rép., 388.

Huitième District Sénatorial — Pierre Landry, fusion 937, J. Cohens, rép. 421, R. S. Smith, nat. 93.

Chambre des Représentants — J. L. Brent, fusion, 704; C. N. Lewis, rép, 496, W. P. Dupham, nat, 61; F. Reynaud, ind, 98.

Juge de Paroisse—John A. Cheevers, fusion, 992; John D. Cantey, nat. 485.

Shérif—P. A. Jones, fusion 959; G. H. Hill, nat, 438.

Coroner—J. J. Sullivan, fusion 894; James Robertson, nat. 493.

Jurés de Police—Premier ward, général Allen Thomas; deuxième ward, Raphael Lewis; troisième ward, Joseph Ferrier; sixième ward, Augustus Knight; septième ward, Henry Doval.

Il peut y avoir question sur la légalité de l'élection pour les jurés de police dans les 4e, 5e et 8e wards.

ST TAMMANY.

Grand calme pendant l'élection, dont voici le résultat:

Pour trésorier: Burke, 789; Gardner, 194.

Pour le Congrès: Robertson, 748; Larrinor: 238.

Pour Représentant: Cousin, 413; Toomer 317; Eliot 241.

Pour juge de paroisse: Bossier, 513; Dupart, 430.

Pour shérif: Cook, 522; Scholts, 493.

Pour coroner: Dease, 550; Cooper 450.

Pour la Capitale à Baton Rouge, 89; contre 629.

Pour les autres amendements constitutionnels, 16; contre 968.

ST. JACQUES.

Le résultat de l'élection dans la paroisse St-Jacques montre que MM. Burke et Ellis ont une majorité sur MM Cullom et Gardner respectivement, pour la place de trésorier et pour le congrès.

Pour représentants, Como, républicain, a reçu 912 votes et Dickinson, 911.

Pour la place de juge de paroisse, S. F. Siskron a reçu le vote combiné des deux partis, battant N. S. Landry par 1983 contre 23.

LA FRANCE AU VENEZUELA.—Les informations que nous apporte le dernier courrier de l'Amérique du Sud font prévoir l'aplanissement des difficultés qui avaient surgi à propos des indemnités réclamées par la France au Venezuela, et qui avaient un moment menacé de dégénérer en un conflit armé. On se rappelle que des journaux de Paris avaient annoncé qu'une escadre française se préparait à convoyer à la Guayra le ministre de France nouvellement nommé au poste de Caracas. Il n'en a rien été.

M. de Tallenay, chargé d'affaires de la République française, est arrivé au Venezuela sans être accompagné d'aucun déploiement de forces. Immédiatement après son débarquement il a été salué par le général Jesquin Diaz, ministre de l'intérieur, à qui il a aussitôt rendu sa visite officielle, et les deux fonctionnaires ont profité de l'occasion pour échanger les assurances de leurs sentiments réciproques de cordialité et de haute estime. En même temps, l'*Opinion national* de Caracas se disait autorisé à écrire qu'un échange de messages télégraphiques amicaux avait eu lieu entre le nouveau ministre de France et le président du Venezuela, qui se trouvait alors en voyage, et éloigné de la capitale.

Parmi les passagers du steamer *City of Richmond*, arrivé le 3 à New York de Liverpool, on remarquait le baron Blanc, ministre d'Italie, qui vient reprendre son poste à Washington.

— Parmi les décorations décernées à l'occasion de l'Exposition, nous constatons avec plaisir celle donnée au baron d'Erlanger.

Depuis vingt ans qu'il est à Paris, M. d'Erlanger a été mêlé à toutes les grandes affaires. Nous ne parlons pas seulement des emprunts de Marseille, Bordeaux, Lille. Il a eu l'initiative d'entreprises plus hardies, comme le *câble transatlantique français* qui relie Brest et Saint-Pierre-Miquelon avec les Etats-Unis; c'est aussi lui qui a jeté le premier câble entre la France et l'Algérie en 1870, et qui a relié notre colonie de Cochinchine avec le réseau télégraphique des Indes.

46—Prenez garde aux stimulants à bon marché et usés, si vous sentez le besoin d'un stimulant tonique et d'un altératif, des "Hostetters Stomach Bitters". Les liqueurs du commerce, même quand elles ne sont pas frelatées ne produisent qu'une amélioration passagère, fort courte, seulement suivie par une réaction accablante, ce qui est funeste pour une constitution affaiblie. Non seulement les puissants ingrédients botaniques, combinés avec l'alcool des "Hostetter's Stomach Bitters" servent à la santé et à la vigueur de ceux qui en usent, mais la base—pur vieux seigle, la meilleure et la plus saine des liqueurs distillées, est tout ce qu'il y a de plus favorable pour l'état sanitaire des organes digestifs. Sa présence dans les "Bitters" est essentielle pour préserver de la fermentation leurs constituants végétaux, et elle augmente leur valeur médicale. Peu de préparations d'une nature particulière ont reçu des hommes de la science de pareilles recommandations.

—0—

Un résultat remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consultés ou de remèdes que vous avez essayés importe peu. Il est établi maintenant que le Sirop Allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies du poumon. Il est vrai qu'il y a encore des milliers de personnes qui sont prédisposées à des affections de la gorge ou des poumons, à la consomption, aux hémorragies, à l'asthme, aux refroidissements de poitrine, à la pneumonie, à la toux, etc., qui n'ont jamais connu [illegible] l'usage du Sirop Allemand de Boschee. [illegible] 75 cents; elles se vendent chez tous les droguistes d'Amérique.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop dégage l'estomac des acides, soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre.—Temps partiellement couvert avec de la pluie, vents du Sud-Est, pression atmosphérique stationnaire ou plus basse.

Température du 8 Novembre 1878.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	60	15
Midi	73	23
3 P. M.	77	25
6 P. M.	75	24

La Fièvre Jaune.

Décès de jeudi, midi, à vendredi midi	2
Nouveaux cas	pas un seul
Total des cas jusqu'à cette date	13,317
Total des décès jusqu'à cette date	3,977

Le secrétaire du bureau de santé a cessé de fournir aux représentants de la Presse la liste officielle des décès; ce sont les livres qui nous fournissent les noms et les chiffres.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de jeudi, midi, à vendredi, midi:

Théodore Bauer, 5 ans, Nlle-Orléans, 80 rue Constance.
Patrick Daly, 29 ans, Irlande, Hôtel-Dieu.

Décès inscrits, dans les dernières vingt-quatre heures, sur les livres du bureau de santé:

Mme Esther Kleiner, 50 ans, hernie étranglée.
John Orimps, 55 ans, consomption.
Antoinette Hopkins, 4 ans, entérite.
Lucy Comford, couleur, 30 ans, consomption.
Jean Bergerot, 28 ans, gastrite.
Robert Albrecht, 22 heures, convulsions.
Daniel Scott, couleur, 11 mois, fièvre rémittente.
Clara Wahl, 13 mois, convulsions.
Samuel Unger, 8 mois, diarrhée.
Gustave Clans, 18 ans, fièvre pernicieuse.
Simon Alsina, 33 ans, delirium tremens.
Mary G. Lewis, 24 ans, consomption.
Lieber Rich, 6 jours, fièvre pernicieuse.
Rosanna Traiva, 10 mois, fièvre de marais.
Daniel Healey, 25 ans, fièvre pernicieuse.

Paragraphes.—Les Sœurs qui dirigent l'asile connu sous le nom de Louisiana Retreat ayant répondu au maire qu'elles ne peuvent pas nourrir, habiller et loger convenablement, à moins de quarante sous par jour, les personnes atteintes d'aliénation mentale et dont la ville s'engage à prendre soin, les administrateurs décideront, mardi, si la proposition doit être acceptée.

—M. Wharton, marshal des Etats-Unis, est entré en convalescence; il reprendra, bientôt, l'exercice de ses fonctions.

—M. Wolfley ouvrira, lundi, la cour de circuit, mais il ne s'attend pas à la présence du juge.

—Le commissaire Quintero a prononcé l'acquittement de Robert Desmond, qu'un affidavit accusait d'avoir tué James Creeby, le 12 octobre dernier, à bord du bateau à vapeur Isabel. Les témoignages ont clairement établi l'innocence du prisonnier.

—Il y a dans notre port trente steamers, dont dix-huit anglais, vingt-trois navires, vingt-deux barques, deux bricks et sept goëlettes.

—Chacun des réverbères qui donnent aux citoyens une lumière d'huile de charbon, coûtera treize piastres et dix sous à la ville, durant une année.

—Il n'est pas dit que les incertitudes politiques ne recommenceront point.

—La question des chiens, des chats morts et des légumes en putréfaction se complique, au *City Hall*, de discours où les attaques personnelles ne sont pas des plus modérées.

—Un de nos confrères de langue anglaise signale à la sérieuse attention de ses lecteurs les victoires que les républicains viennent de remporter dans les grands Etats du Nord.

—Si le commis en chef du marshal des Etats-Unis interprète bien la loi, le refus d'admettre, dans l'intérieur des chambres où l'on a reçu et compté les votes, les députés qui représentaient le gouvernement à la dernière élection, donnera probablement lieu à des poursuites de la part des autorités fédérales.

—Au dernier relevé, il restait cent quatre-vingt sept piastres et vingt-cinq sous dans la caisse municipale.

—Le percepteur du revenu intérieur fédéral est informé que la quantité de timbres dont il a besoin vient de lui être expédiée.

—On croit que les pétitions des contestants seront présentées au tribunal aujourd'hui même.

—Le pont du coin des rues Français et Craps est en mauvais état.

—Les candidats qui n'ont pas été déclarés élus se disent munis d'assez de preuves pour établir les accusations qu'ils formuleront.

—Le consul français a fait arrêter Léon Alphonse Guy, qu'il accuse d'avoir déserté le navire Rhône.

—Les facteurs, les courtiers et les acheteurs de coton reparaissent à la bourse.

—De huit à dix navires à voiles attendent des ordres aux Passes.

—Les dames qui avaient bien voulu se charger de la distribution des vêtements destinés aux familles pauvres, ont dû renoncer à ce travail, qui était au-dessus de leurs forces, et a été confié à des hommes. Elles parcourent maintenant les districts et y cherchent les malheureux.

—Les marchands de la rue du Canal reviennent parmi nous.

—La société conservatrice des citoyens a recueilli de nombreux témoignages sur lesquels elle se propose de contester la validité de la dernière élection.

—La succession de Joseph Rieder, celle de Lizzie A. Pond, femme de B. M. Pond —sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Des individus se sont introduits dans les bureaux du secrétaire d'Etat et y ont bouleversé toutes les listes de votes, mais n'en ont emporté aucune; ils étaient entrés, auparavant, dans ceux du préposé à l'inscription des électeurs, et y avaient dérangé des papiers. On est persuadé qu'ils cherchaient un ou des documents qui leur sont nécessaires. Le gouverneur a ordonné une enquête.

—C'est devant l'honorable Righter, juge de la cinquième cour de district, que seront portées les contestations d'élections.

—Mme Meledoux, domiciliée au No 263 de la rue Ste-Anne, se plaint du charretier municipal, qui refuse d'enlever les immondices des boîtes déposées sur le trottoir.

—Hannah Lee, qui a poignardé Wm. Williams, a été arrêtée, par le sergent Bayhi, au coin des rues St-Claude et Orléans.

—Les commissaires des Etats-Unis sont saisis de nombreux affidavits au sujet de fraudes commises à la dernière élection.

—Quatre décès causés par la fièvre jaune ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

Ferme des marchés.—Conformément à la décision du conseil, la ferme des marchés de la ville sera vendue, aux enchères publiques, lundi prochain, à midi.

Le cahier des charges est déposé aux bureaux de l'administrateur du commerce.

Les contrats devront être signés pour un an, à partir de la date stipulée.

Chacun des acquéreurs sera tenu de verser dans le trésor, aussitôt après l'adjudication, en monnaie des Etats Unis, le montant auquel la corporation aura droit pour un mois, et dès que le conseil aura sanctionné la vente, il devra être fourni, pour les autres mois de l'année, des billets endossés à la satisfaction du maire et de l'administrateur des finances. Ces billets devront être acquittés le 20 du mois qui précédera celui d'une échéance, et porteront huit pour cent d'intérêt. Si les paiements n'étaient pas effectués à l'échéance, les billets seraient déclarés forfaits et nuls.

Les autorités se réservent, comme d'habitude, le privilège de rejeter les propositions, en partie ou en totalité.

Alarme.—Les cloches ont sonné l'alarme, hier matin, à huit heures et demie: une chaudière de poix avait pris feu, à bord du bateau à vapeur Cotton Valley, amarré près le Louisiana Dry Dock. On a promptement étouffé les flammes.

Incendie.—Un incendie s'est déclaré, hier soir, vers neuf heures, dans une cuisine portant le No 167 de la rue Claiborne et occupée par le Dr F. Cayaga.

On l'attribue à de la cendre jetée dans une boîte en bois qui se trouvait sur le plancher. Les réparations ne coûteront guère plus d'une dizaine de piastres.

Le rapport a été fait par le sergent Bayhi.

Accident.—Hier matin, vers neuf heures, deux jeunes garçons, John et Jake Miller, qui sont frères, jouaient avec une hachette, chez eux, rue Fulton, entre les rues Jackson et Philippe; Jake a eu un doigt de la main enlevé.

Le Dr Laugbacher déclare que la blessure n'est pas grave.

Rixe.—Une rixe a eu lieu, hier après midi, vers trois heures, entre John Spencer et sa femme, dans la rue Religieuses, près Félicité; le mari a reçu un coup à la tête, et il a fallu le transporter à l'hôpital de charité.

La femme a pris la fuite. Elle n'a pas encore été arrêtée.

UN DRAME QUI N'EST QU'UN ROMAN.—On lisait dans les journaux de Paris:

Une scène mystérieuse s'est passée, il y a peu de jours, sur les bords de la Seine, entre Bougival et Chatou:

Sur cette même rive, il y a cinq ans, se tuait d'un coup de revolver un artiste polonais, désespéré de s'être vu refuser la main d'une jeune fille, étrangère comme lui, qu'il aimait éperdûment, et qui habite Saint-Germain.

Un de ses amis, voulant avoir, sur les causes de cette mort, des détails précis, avait écrit à cette jeune fille, Mlle de X...., et l'avait priée de se rendre au pont de Chatou, samedi soir. Elle s'y rendit. Là, elle trouva deux jeunes gens: l'un était celui qui lui avait donné rendez-vous: l'autre ne se nomma pas. Une explication violente eut lieu. Mlle de X...., irritée des reproches qui lui étaient adressés, sortit de sa poche un pistolet et fit feu. La balle atteignit un des jeunes gens: il poussa un cri et tomba à la renverse, dans la Seine. Mlle de X...... prit la fuite.

Informés de ces faits par Mlle de X.... elle-même, les magistrats de Versailles, M. Lambinet, juge d'instruction, et M. de Royer, substitut du procureur de la République, se sont transportés, hier, à Saint Germain, et sur le lieu même où la scène s'est passée.

Mlle de X.... a fait des aveux complets.

Le corps du blessé n'a pas été retrouvé. La Seine, dont le cours est rapide en cet endroit, a dû l'emporter au loin.

Le *Figaro* a publié les détails suivants sur ce roman dramatique:

"Le jour commencerait à se faire sur ce drame étrange, et la conduite de Mlle de H...., que beaucoup de personnes taxent de folie, s'explique beaucoup mieux.

Voici, en effet, ce que le père de la jeune fille, M. le baron de H...., a raconté à M. Jacob, chef de la sûreté:

Bellah avait seize ans quand elle connut Roman Regalewski—qui était non pas peintre, comme nous l'avons dit d'abord, et comme tous nos confrères l'ont répété d'après nous, mais employé des ponts et chaussées,—ce fut un amour purement platonique, mais très ardent, surtout du côté du jeune homme, et une correspondance s'établit entre eux.

On sait que cette liaison se termina par le suicide de Regalewski.

Bellah essaya de se faire rendre ses lettres, mais on ne les retrouva pas. Elle les crut anéanties.

Il y a quatre mois, elle fut surprise de recevoir une lettre signée des nom et prénoms du suicidé: *Roman Regalewski*. Après un torrent d'injures, on lui proposait de lui rendre sa correspondance moyennant une indemnité; mais on n'indiquait pas d'adresse.

D'autres lettres, conçues dans le même style, suivirent la première, et enfin, le 5 octobre, une dernière lettre lui donna rendez-vous au pont de Chatou pour le soir à onze heures.

Après avoir consulté son père et sa mère, elle se rendit seule au lieu indiqué.

(On pourrait trouver étrange qu'une jeune fille aille ainsi à l'aventure, mais nous avons dit que Mlle de H.... n'était pas une femme ordinaire; un fait qu'on nous a raconté donnera une idée de son courage. Voyageant il y a trois ans, en Russie, avec le prince D...., la voiture dans laquelle se trouvait les deux voyageurs fut attaquée par un ours énorme à l'apparition duquel le prince s'évanouit. Sans montrer le moindre signe de frayeur, Mlle de H.... attaqua la bête féroce et la tua à coups de revolver et à coups de poignards.

Mlle de H....se rendit donc à Chatou, où, à peine arrivée sur la berge, elle trouva deux hommes, dont l'un s'écria:

—Te voilà donc, coquine! c'est toi qui es cause de la mort de mon ami. Tu es en mon pouvoir maintenant; prends garde!

—Je suppose, répondit avec calme Mlle de H...., que ce n'est pas pour m'injurier que vous vous êtes dérangé et que vous m'avez fait venir. C'est de l'argent que vous voulez, j'en ai sur moi; où sont mes lettres?

Roman, furieux de la voir aussi calme, recommença ses invectives et fit mine de se jeter sur elle, mais déjà Mlle de H...., avait tiré son revolver, et le dirigeait vers Roman. L'autre homme se jeta entre eux deux, et ce fut lui qui fut atteint. Il tomba dans le fleuve en poussant un cri. Le prétendu Roman prit la fuite.

De retour à Saint-Germain, la jeune fille raconta ce qui s'était passé à son père et à sa mère.... On juge de l'émotion des deux vieillards à cette nouvelle.

Lundi, 7 octobre, arriva une nouvelle lettre de Roman. Cette fois, il se disait disposé à rendre la correspondance contre de l'argent, et demandait que l'on vînt le soir même, dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

Mlle de H.... s'y rendit, toujours armée, et trouva Roman.

—Mes lettres, s'écria-t-elle impérieusement, je les veux!

Roman hésita....

—Tenez, dit-elle de nouveau, voulez-vous dix, quinze, vingt-mille francs, j'ai là cette somme en actions au porteur.

—C'est que, répondit Roman, je n'ai pas ces lettres sur moi, elle sont chez un ami, venez avec moi, je vais vous les remettre.

Ils prirent une voiture pour se rendre à la maison de l'ami. Arrivé là, l'homme s'écria:

—L'argent!

—Mes lettres d'abord, répliqua Bellah, l'argent après.

—Misérable, dit Roman, non contente d'avoir causé la mort de Regalewski, tu as tué mon ami Redowitz. Tu va signer une attestation constatant que tu es la cause de sa mort.

—Oh! volontiers, dit la jeune fille. Et, énervée par cet ignoble chantage, elle écrivit et signa l'attestation demandée.

Puis elle partit brusquement, laissant l'homme abasourdi.

Maintenant, quel est cet homme? Est-ce véritablement un ami du suicidé? Quelqu'un pourrait peut-être nous le dire. Ce quelqu'un est un Polonais, employé, nous a-t-on dit, à la fabrique de caoutchouc de Bezons, et qui était réellement ami intime du défunt."

—Le *Petit Journal* assure qu'il n'y a plus rien de mystérieux dans l'affaire du pont de Chatou.

M. Clément, commissaire aux délégations, chargé de rechercher certaine dépêche que le soi-disant Roman ou Romanovich, selon Mlle de Holtorp, lui avait adressée à son domicile, rue de Poissy, à Saint-Germain, a découvert l'original de cette dépêche au bureau télégraphique de la place de la Bourse, où elle avait été déposée par un commissionnaire.

Or, l'écriture et la signature de cette dépêche étaient de la main même de la jeune fille.

Le commissionnaire qui a porté cette dépêche, et qui se tient place de la Bourse, a été retrouvé également. Cet homme a été amené hier matin dans le cabinet de M. Lambinet, juge d'instruction à Versailles, et il a confronté avec la jeune Polonaise, et il a parfaitement reconnu la dame qui lui a donné la dépêche à porter le jour de la revue de Vincennes.

Dans cette dépêche, Mlle de Holtorp était prévenue qu'un grave accident était arrivé à un de ses amis, ce qui lui donnait un prétexte de se rendre à Paris.

Le fameux Roman n'existe donc que dans l'imagination de la romanesque jeune fille.

Devant ces faits décisifs, il n'y a guère de doute à avoir, et toute l'histoire se réduit à une affaire d'imagination.

CONDAMNATION DE PHILIPPART.—Bruxelles, 8 novembre.—Le fameux financier Philippart, qui avait été poursuivi pour malversations et abus de confiance, a été acquitté sur ces deux chefs, mais a été condamné à 6 mois de prison pour escroquerie.

Décédé, hier soir à onze heures et demie, à l'âge de 74 ans, F. M. BIENVENU. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Bienvenu, Crawford, Montgomery, Delabarre et de son fils J. G. Bienvenu, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie, du No 140 rue Royale.

Décédé, hier, à 4 heures du matin, à Milneburg, à l'âge de 58 ans, après une longue et douloureuse maladie, LOUIS MAYER, natif de la Nouvelle Orléans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. Le convoi partira du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, rue des Champs-Elysées.

De la part de sa veuve.

Décédée, vendredi 8 novembre, à 5 heures et demie du matin, à l'âge de 63 ans, MARIE LOUISE MARTIN, veuve de Joseph Cayet, née au Val Deben Moutier, Département de Meurthe et Moselle, France. Les parents, amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de Chartres entre Clouet et Louisa.

MESSE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, ce matin, SAMEDI 9 novembre 1878, à 11 heures, à l'église Ste-Marie (7me district) Carrollton, pour le repos de l'âme de feu BERNARD CAMBLONG alias MAURET. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de ses amis.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

LES marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à H. PAYRO, 56 rue [illegible].
6oct—1m

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nelle-Orléans.—Elections générales du 7 novembre 1878, pour l'année 1868-1879.

Officiers:
WM. MAYLIÉ, Président.
ANDRÉ MAILHES, Vice-Président.
BERNARD MAYLIÉ, Trésorier.
D. BOCHELU, Secrétaire.

DIRECTION.

Comité de Finance:
J. P. BOUEDE, Chairman.
PAUL ESTEBEN.
IRÉNÉE SOULÉ.

Comité de Secours:
J. M. ABADIE, Chairman.
PIERRE TAPIE.
PASCAL LENTELLE.
J. LAPOUBLE.
J. M. LAPORTE.
CHAR. LÉGLISE.
BAZILE DUBAT.

Comité arbitral:
ANDRÉ MAILHES, AUG. MAHON,
J. LAPOUBLE, PAUL DUFRECHOUX,
PIERRE GERDE.

Collecteur—B. CAZENES.
Grand Maréchal—PIERRE SETZE.

Assistants Maréchaux:
1er S. CHAMPEAU. 2me J. DANOS.
3me J. M. ABADIE. 4me A. MOULEDOUX.
5me J. CARRAU.

Docteurs—F. De ROALDES.
—C. A. GAUDET.
Pharmaciens—Les mêmes.
8nov—3f

A partir de DIMANCHE 10 novembre, les trains à passagers de la compagnie de chemin de fer et de navires à vapeur de Morgan, reprendront leur service journalier entre la Nouvelle-Orléans et Morgan City, partant du débarcadère du ferry devant la rue Ste Anne, à 8 heures et demie du matin.

Les trains de fret partiront aussi journellement. Les trains de fret et de passagers sur l'embranchement de Houma reprendront aussi leur service quotidien à dater de LUNDI 11 du courant.

C. A. WHITNEY & CO., Directeurs.
9 nov—3f

Nlle-Orléans, 8 novembre 1878.—Ayant résigné ma position dans l'Association auxiliaire Peabody des Dames, j'offre mes remerciements aux dames et aux messieurs qui m'ont aidé à remplir mes devoirs comme présidente du Second District.

Et aussi à M. THOMAS M. WESCOAT, l'agent si obligeant de la compagnie de l'Express du Sud, pour l'usage d'un wagon.

8nov—1f Mme J. P. SARRAZIN.

Mme E. TRIBOUT,
No. 92 RUE ROYALE.

VENANT d'arriver de FRANCE où elle est allée passer plusieurs mois à PARIS dans le seul but de se perfectionner si possible, et d'étudier les derniers genres de confection afin de pouvoir satisfaire sa nombreuse clientèle, et ayant visité les premiers ateliers de PARIS afin de se procurer les coupes les plus nouvelles, elle invite sa clientèle à venir les examiner. 8nov—

PERDU

Rue Dumaine, près Marais, un CHIEN jaune, à long poils, répondant au nom de "Presto". La personne qui le ramènera coin Broad et Dumaine, recevra une récompense libérale.
9 nov—1f.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

—ALMANACHS 1879—

à 20 cts pièce.

Comique.—Prophétique.—République.—Parisien.—Magicien.—Cuisinière—Des enfants.—De la Santé.—Songes.—Oracle des dames et demoiselles.—Pour rire.—Vieille chanson.—Gaudriole.—Amusant.—Cocottes.—Chantant.—Du langage des fleurs.—De l'ouvrier.—Des dames et demoiselles.—De la cuisine.—Astrologique.—Jardinier.—Secrétaire.—Magasin pittoresque.—Grévin.—Charivari.—Messager Boiteux de Strasbourg.

Almanach de l'Illustration 50 cts.

Ce que l'on voit dans la main	$ 40
Oracle parfait—Art de tirer les cartes	75
Oracle des dames et des demoiselles	75
Cuisinière modèle—1 fort volume	50
Cuisinière de la ville et de la campagne	1 00
La cuisine de tous les jours	50
La cuisinière des ménages	1 00
La vraie clef des songes	30
Le secrétaire général modèles de lettres	50
Académie des jeux	30
La petite poste des amoureux	75
La clef des songes	50
Secrétaire général par Prudhomme	60
Académie des jeux par Bonneveine, 1 fort volume	1 25
La fleur des chansons françaises	1 25
Recueil de compliments par Mme Lambert	75
L'art de la correspondance commerciale	75
La tenue des livres pratique par Mecquet	1 00
Le secrétaire de tout le monde	30
Le livre de la ménagère	75
Le jardinier des petits jardins	50
Traité de la pêche	50
L'art d'élever les oiseaux	50
Petite tenue des livres commerciale	50
Le vétérinaire pratique	50
Le porc, élevage et engraissage	1 40
Le poulailler	1 40
Manuel de l'éleveur de bêtes à laine	1 40
Laiterie, beurre et fromage	1 40
Le mouton	1 25

ŒUVRES de PAUL de KOCK.

Format in-4° illustré.

L'Amoureux transi	45
La Fille aux trois jupons	35
La baronne Blaguiskof	30
Les enfants du boulevard	60
La bouquetière du Château-d'Eau	65
L'amant de la Lune	1 25
Monsieur Cherami	60
Monsieur Choublanc	30
Madame Tapin	30
Les femmes, le jeu et le vin	30
Le concierge de la rue du Bac	30
Madame de Montflanquin	30
Caretta	45
Madame Pantalon	25
Le professeur Ficheclaque	[illegible]
La femme à trois visages	[illegible]
La grappe de groseille	[illegible]
Carlaquette	[illegible]

ŒUVRES ILLUSTRÉES DE JULES VERNE,

Format in-4° broché.

Cinq semaines en ballon, 1 volume	$1 50
Hector Servadac 1	2 50
Vingt mille lieues sous les mers, 1 volume	2 50
L'Ile mystérieuse, 1 volume	4 00
Michel Strogoff	2 75
Le tour du monde en 80 jours	1 75
De la terre à la lune	1 50
Autour de la lune	1 50
Une ville flottante	1 50
Aventures de trois Russes et trois Anglais	2 50
Aventures du capitaine Hatteras	2 75

AGENDAS pour 1879,

Livres d'école français et américains.
Abonnements à toutes les publications françaises.

PAPIERS PEINTS.

Articles pour Bureaux.

Encre noire supérieure à copier, de ANTOINE Père & Fils.
2 nov—1f

NOTICE.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS

Pour les victimes de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

En addition à sa généreuse donation de CINQ MILLE PIASTRES publiquement reconnue le 5 du mois dernier, les soussignés, membres du comité exécutif central de cette association, accusent, avec la plus vive reconnaissance pour le soulagement de tant de gens pauvres et souffrants dans notre communauté, réception d'une nouvelle offrande de mille piastres de la part de Son Eminence le cardinal McCloskey.

G. A. ROUXEL, V. G., Président honoraire.
JOHN T. MOORE, Président.
C. E. GIRARDEY, Vice Président.
THOMAS LAYTON, Trésorier.
EMILE DOUMING, Inspecteur des salles.
W. B. LANCASTER, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 8 novembre 1878. 9nov—1f

AU PUBLIC.

BUREAU DE SANTÉ,
Maison d'Etat, 6 novembre 1878.

Il est connu que beaucoup de malades de la fièvre jaune se sont rétablis sans assistance médicale, et qu'en conséquence il n'ont pas été enregistrés à ce bureau. Le bureau de santé désire de recevoir, aussi exactement que possible, le nombre total des cas qui se sont produits pendant la dernière épidémie, et estimer ainsi le taux de la mortalité. A cette fin, tous les chefs de famille et les maîtres de maison sont instamment priés de rapporter sans délai à ce bureau tels cas qui sont tombés sous leur observation en l'absence de tout membre de la faculté médicale. Des blancs seront fournis sur demande à ce bureau.

SAM. CHOPPIN, D. M.,
Prés. du bureau de santé.
J. B. TAYLOR, Secrétaire. 8 nov—7f

BUREAU DE SANTÉ.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1878.

Un grand nombre de familles devant probablement entrer, par déménagement ou retour en ville, dans des maisons infectées par la fièvre jaune, le bureau de santé recommande que ces maisons soient parfaitement désinfectées à l'aide du soufre, ouvertes et exposées à l'action de la gelée, s'il y a gelée avant l'occupation.

Il recommande aussi à ceux qui occupent des maisons d'exposer celles-ci à l'action de la gelée durant plusieurs jours et plusieurs nuits.

La recommandation s'applique également au contenu des chambres, particulièrement aux vêtements, à la literie et tous les articles d'une nature poreuse, qui doivent être exposés à l'air autant que possible.

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
3nov—6f

Demande d'Artistes.

LES DAMES qui auraient des dispositions pour la scène et qui voudraient concourir à des représentations d'Amateurs, trouveront de l'emploi en s'adressant à l'Association Dramatique Orléanaise.

Laisser le nom et l'adresse au local de l'Association, théâtre de l'Opéra, de 2 à 4 heures de l'après midi.
8 nov—6f

On a besoin d'ouvrières.

ON a besoin de 50 bonnes couturières pour pantalons immédiatement, à la fabrique du Sud de B. O. Mearits.
8 nov—3f Rue Poydras 127.

Comité de Secours DE L'UNION FRANÇAISE.

Les demandes de secours seront reçues, comme par le passé, au siège de la Société, No 9, rue St-Louis, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Les bons de secours en argent et les factures seront payés chez le trésorier, No 11 rue de Chartres.

Par ordre du comité.
27oct—1m F. TUJAGUE, Secrétaire-Trésorier.

L'UNION FRANÇAISE.

Bureau, rue St-Louis No 9.

Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français, sont l'objet de sa sollicitude spéciale.

Par ordre du Conseil de Direction,
9 nov—1m H. SALOMON, Secrétaire-trésorier.

JOS. BRANDNER,
Marchand—Tailleur,
34 RUE BOURBON 34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
3 nov—3m.

Institutions! Institutions!

Collège de l'Immaculée Conception.
Rue Baronne.

LA rentrée des classes aura lieu le JEUDI, 14 Novembre. 5 nov—10f

Collège de Spring Hill,
MOBILE.

LES études seront reprises dans ce collège lundi, 11 novembre. Les étudiants partiront pour Mobile par le train du matin de ce jour. Pour plus amples renseignements, s'adresser au collège des Jésuites, rue Baronne ou à C. E. Dubrell No 43 rue Peters.

L. CURIOZ, S. J.
Nlle-Orléans, 3 novembre 1878.
3 nov—10f

St-Stanislaus Commercial College.
Baie St-Louis, Miss.

LES classes recommenceront le 14 novembre. Pour plus amples informations, s'adresser au frère Edward, St Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou au président.
9 nov—15f.

ST.-ALOYSIUS ACADEMY.

Sous la direction des Frères du Sacré Cœur.
Au coin des rues Chartres et Quartier.

CETTE INSTITUTION si favorablement connue de ses nombreux patrons pour l'éducation morale et chrétienne de ses élèves, ouvrira sa prochaine année scolaire le 11 NOVEMBRE 1878. Le cours d'études comprend les matières ordinaires et les branches commerciales.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans addition de prix. 3nov—1m

INSTITUTION.
Columbian Educational et Kindergarten Institute.
126 rue de l'Esplanade entre Rampart et Bourgogne.

Autrefois institution d'AQUIN. Neuvième année sous la direction de Mlle H. Fitzgerald.—Ouverture le 9 septembre 1878.

CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus élevées; il en est de même de l'allemand et des autres langues.

Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer de mieux; les bâtisses sont spacieuses et aérées et conviennent parfaitement aux besoins d'un externat et d'un pensionnat; les appartements étant larges et distribués d'une façon confortable; la cour et les galleries sont vastes et suffisent amplement aux jeux et à l'exercice des élèves.

L'enseignement de la musique reçoit une attention toute particulière; on consacre beaucoup de temps à l'étude et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.

Conditions modérées. 10 sept

Reprise des cours et des leçons de piano

De Mme L. SAMUEL,

A PARTIR DU 11 NOVEMBRE.

S'adresser: 145 rue du Canal, chez M. ELIE, Magasin de musique. 31oct—1m

Gages! Gages! Gages!

J'INFORME respectueusement toutes les personnes me devant des intérêts arriérés sur des sommes prêtées sur gages, d'avoir à me les payer avant le 7 du mois de novembre. Tout gage non racheté en sursis sera vendu positivement à l'encan.

P. S.—La vente commencera le 7 NOVEMBRE prochain par l'intermédiaire de Placide J. Spear, encanteur.

25oct—1m J. ANGLADE.

Salon de Barbe,
Avis.

LE soussigné a l'honneur de faire savoir à ses clients et à ses amis qu'il a transporté à partir d'aujourd'hui, rue St Charles No 44, près Gravier.

JULES MAILLEVIN.
Ci-devant rue du Canal No 142 1/2.
6 nov—5f

BORDEAUX.

LE beau navire de première classe et fin marcheur LEOPOLD ET MARIE, Capitaine P. Lassalle, partira dans huit jours pour le port ci-dessus.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St-James, ou SCHMIDT & ZIEGLER, 49, 51, 53 et 55 rue South Peters.
6 nov—5f

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE, COIN DOUANE ET BOURBON, A UNE RUE DE CANAL.

AVIS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 nov. CLASSE NO 264.
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
36	25	60	65	19	50	57	66	20	55	72	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Ce 7 nov. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FELIX,
Commissaires.

Les noms de ces tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS

126 RUE DU CANAL,

A déballé LUNDI, 28 courant, son assortiment complet d'étoffes à robes noires, reçues par la voie de New-York, et comprenant en partie:

Crêpes Balmoral noirs,
Barège Henriette noirs,
Cachemire noir d'Ecosse,
Alpacas noirs, avec et sans lustre,

et invite respectueusement le public à venir les examiner. 27 oct—

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.
67 et 69....RUE DECATUR....67 et 69
Agents pour les Etats du Sud DU CHAMPAGNE
Moët & Chandon

OFFRENT en débarquement du steamship Frankfurt, du Havre:

100 paniers Champagne Sillery Mousseux, Moët & Chandon.
50 caisses Champagne Crémant d'Ay, blanc Moët et Chandon.

EX débarquement du navire Léopold & Marie, de Bordeaux:

100 barriques VIN rouge, Côtes de Bourg L. P. HARON, COUTREAU Fils.
100 / 40 .. DOMAINE de la PARDE.
20 barriques VIN rouge, DOMAINE de PRADILLON.
10 / 20 barils / 100 caisses Vinaigre CESSAT JNE.

EX débarquement du navire Pylgia, de Bordeaux:

100 barriques VIN rouge, Côtes de Bourg L. P. HARON, COUTREAU Fils.
[illegible] DOMAINE de la PARDE.
10 VIN rouge, MÉDOC.
20 barils Vinaigre CESSAT JNE.
100 caisses
20 barils Prunes d'Ente, sèches.
10 caisses de 50 boîtes Prunes d'Ente.
5 de 12 [illegible] Prunes d'Ente.
20 [illegible] Petits Pois extra fins, CAUBAT.
20 [illegible] Champignons de Paris, FITON & NOUVIALLE.
100 Fruits à l'eau-de-vie, BLANCHARD FRÈRES.
100 Cerises à l'eau-de-vie, BLANCHARD FRÈRES.
100 Absinthe Suisse 72°, E. PERNOD.
10 paniers Champagne, L. ROEDERER.
200 paquets de 100 pailions.
100 caisses de 120 bouteilles vides.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
1er nov—6f

A. Brousseau & Son

17 RUE DE CHARTRES,

Importateurs et marchands de

TAPIS,

Toiles cirées pour planchers, Nattes de Chine coco et rotin,

Stores pour fenêtres

ÉTOFFES A RIDEAUX, ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix les plus modiques du Sud-Ouest.
6 oct—1 an—PP

ULMAN'S
Wool Factory,

MANUFACTURE DE CASIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ÉTOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPÈCE DE TISSUS DE LAINE,

A la Baie St-Louis, Mississippi.

J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on en comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venant du Nord ou de l'Ouest. Dans le cas où on les trouverait aussi bonnes et meilleur marché, je compte beaucoup que le commerce m'adressera ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on peut trouver en Europe ou en Amérique. On pourra s'édifier en se convainquant par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai ici de grandes facilités pour la fabrication de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché du Sud des articles de premier ordre à un prix de revient aussi modéré sinon plus modéré que celui demandé pour de semblables marchandises manufacturées au Nord.

1dect—1m A. A. ULMAN.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

GEORGE WAGNER,

A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES.
19 oct—3m—YSD A bon marché!

A vendre pour cause de maladie,

La grocerie, bien achalandée et située au coin des rues Bourbon et Dumaine. Pour plus amples informations s'adresser au coin des rues Dumaine et Ursulines.
8nov—6f

A LOUER.

L'agréable résidence portant le No 183 de la rue des Remparts, entre Ursulines et Chemin du Bayou.—Egalement un îlet de terre, très élevé, situé dans la rue Dumaine, entre Broad et le Bayou St. Jean, et sur lequel il y a une maison ayant trois chambres, cabinet et galerie. Plusieurs petites maisons dans le deuxième et le troisième districts. S'adresser à Manuel Billeta, rue Dumaine, No 97, près Royale, de neuf heures à midi.
5 nov—7f

A LOUER.

La jolie maison ayant jardin et toutes les améliorations modernes, située rue Dumaine, No 236, entre Marais et Villeré. Pour les conditions, s'adresser à M. A. MALLARD (rue Gravier, No 187, au-dessus du Cotton Exchange.
9 oct—1f

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS,

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville. [illegible]

Alph. WALS,
20 rue Conti.